



ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS
D'EPCI DES CÔTES-D'ARMOR



Directrice de la Publication : Armelle BOTHOREL – **Rédacteur** : Frédéric LE MOULLEC
Membre du Comité de rédaction : Carine DESGUÉ

Édito

Accès aux soins en Côtes d'Armor : anticipons pour ne pas subir

Depuis près de 2 années, la problématique de l'accès aux soins sur notre territoire constitue une préoccupation importante pour notre association départementale.

Après avoir posé l'état des lieux de la démographie médicale, nous avons constitué une Commission « Santé ». Elle rassemble de nombreux partenaires pour proposer ensemble des solutions adaptées aux territoires dans leur diversité (élus, représentants des ordres professionnels de santé, Agence Régionale de Santé et parlementaires).

Notre action départementale a été portée au niveau national par Madame Évelyne GASPAILLARD, Maire de Saint-Vran. Elle s'est impliquée dans la commission Santé de l'AMF et a participé à des réunions au Ministère de la Santé.

Au fur et à mesure de l'avancement de nos réflexions, nous vous avons proposé d'échanger :

- 1- sur les préconisations et initiatives afin de renforcer l'accès aux soins des costarmoricains dans le domaine de la médecine générale ;
- 2- sur l'intérêt de disposer d'un contrat local de santé à l'échelle des bassins de vie.

Au total, des points de convergence sont ressortis de nos travaux :

- 1- les solutions sont à construire ensemble (élus, professionnels de santé, ARS...) à partir d'un projet de territoire partagé ;
- 2- l'organisation de la santé doit tenir compte des bassins de vie ; les 8 EPCI du département ont sur ce sujet un rôle à jouer ;
- 3- il faut tenir compte de la volonté des médecins de ne plus exercer seuls dans un cabinet.

En outre, nous avons convié les représentants des intercommunalités costarmoricaines afin d'échanger sur les sujets suivants :

- 1- l'état des lieux de leur territoire ;
- 2- la politique d'aides ARS – position du zonage médecin et du Plan d'égal accès aux soins ;
- 3- l'accompagnement de la CPAM ;

4- la contribution de l'hôpital public pour lutter contre la désertification médicale.

Merci à tous les acteurs qui se sont mobilisés à nos côtés pour sensibiliser les territoires sur la nécessité de se saisir de cette problématique d'aménagement du territoire et de proposer des solutions territoriales appropriées et ce, même si la compétence santé demeure une compétence de l'État.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour vous orienter auprès de nos partenaires.

Armelle BOTHOREL
Présidente de l'AMF 22

1 – VIE DE L'ASSOCIATION

Réunion d'information – 04-04-18

**Conférence de presse relative au lancement de l'opération
« Valorisation des femmes dans l'espace public costarmoricain »**
en partenariat avec la Maison des Femmes et le Conseil Départemental

Elle s'est déroulée dans l'Hémicycle René Pleven du Conseil Départemental à Saint-Brieuc et a réuni 30 personnes.

Réunion d'information – 18-04-18

**L'école : un service public de proximité
en interrogation sur notre territoire**

Elle s'est déroulée dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Guingamp et a réuni 80 personnes en présence de Madame Agnès LE BRUN, Vice-présidente de l'AMF Nationale et Rapporteuse Générale de la Commission Éducation.

2 – INFORMATIONS EXTÉRIEURES

Direction Départementale des Finances Publiques des Côtes d'Armor

Monsieur Stéphane HALBIQUE, actuel Directeur Départemental des Finances Publiques des Côtes d'Armor, sera remplacé par Monsieur Christian LE BUHAN à partir du 1^{er} juin prochain.

Préfecture des Côtes d'Armor

*Contrôle de légalité 2018
Sécurisation juridique des actes des collectivités territoriales*

Vous trouverez en **annexe 1** le courrier et ses deux annexes.

Célébration de la journée nationale de la Résistance, le 27 mai 2018

Vous trouverez en **annexe 2** le courrier de la Préfecture.

ADIL 22 : Permanences mai 2018

Vous trouverez en **annexe 3** la liste des permanences de l'ADIL 22 sur l'ensemble du département pour le mois de mai 2018. Pour information, l'ADIL est fermée pendant les vacances scolaires.

« L'ADIL 22 est une association d'accès au droit qui offre aux particuliers une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement. »

ADIJ 22 – Conférence le 24-05-18

« Vivre les solidarités intergénérationnelles dans les Côtes d'Armor »

L'Association Départementale Information Jeunesse des Côtes d'Armor (ADIJ 22) organise une Conférence « Vivre les solidarités intergénérationnelles dans les Côtes d'Armor » le jeudi 24 mai 2018 de 19 h 15 à 21 h à l'amphithéâtre du Lycée Jean Moulin (3 rue du Vau Gicquel à Saint-Brieuc).

Pour s'y inscrire : <https://framadate.org/5VIZgq6Ly4DtbOJs>

La Conférence sera animée par Carole GADET, experte européenne en intergénération et fondatrice de l'association « Ensemble demain ». Pour la première fois, notre pays connaît plus de quatre générations qui vivent ensemble. Il est important de repenser nos sociétés en tirant le meilleur parti de la richesse que représente la présence de plusieurs générations actives.

Déroulé de la conférence :

- Qu'est-ce que l'intergénération ?
- État des lieux de l'intergénération en Europe
- L'intergénérationnel et les français
- L'intergénération et la famille
- L'intergénération et l'habitat
- Intergénération, emploi et entreprise
- L'intergénération dans l'éducation : présentation du programme éducatif « ensemble demain », labélisé européen et unique en Europe, développé sur le national avec un axe international
- Des actions locales intergénérationnelles : intervention d'acteurs locaux
 - ➔ Projection du film interview de Claudine ATTIAS DONFUT, directrice de recherche à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)
 - ➔ Projection d'un film documentaire avec les témoignages d'Albert JACQUARD et Erik ORSENNA

Vous trouverez en **annexe 4** l'affiche de la Conférence

3 – À NOTER SUR VOS AGENDAS

18 mai 2018 : Réunion d'information et d'échanges relative aux « Dommages aux tiers et la réception de chantier... » en partenariat avec la SMACL de 9 h 30 à 12 h à la Salle des Roches Plates à La Méaugon

8 juin 2018 : Réunion d'information en partenariat avec la Caisse des Dépôts de 9 h à 12 h complexe culturel « Le Cap » à Plérin